



## L'Orientation scolaire et professionnelle

### Consignes de rédaction 2024

L'Orientation scolaire et professionnelle publie des articles relatifs à l'orientation personnelle et professionnelle et aux transitions tout au long de la vie. La revue privilégie la psychologie de l'orientation, du travail, de l'éducation, de l'adolescence, de la construction de soi et des transitions au cours de la vie. Ces thèmes peuvent être abordés sous différentes perspectives : cognitive, expérimentale, différentielle, sociale, clinique, etc. Elle accepte également des travaux relatifs à l'orientation et aux transitions relevant plus généralement des sciences humaines et sociales (sociologie, sciences de l'éducation, économie...).

La revue publie plusieurs types d'écrits :

- **Des articles scientifiques** qui font l'objet d'une double expertise anonyme (les expertises sont envoyées aux auteur·rices, accompagnées de la décision éditoriale du comité de direction scientifique) : Articles de facture classique (revues de question, recherches empiriques) - Articles discutant un texte-cible, sujet à de nouveaux débats.
- **Des articles « Cahier international »** destinés à la publication en anglais d'articles scientifiques de chercheur·es non francophones, qui font aussi l'objet d'une double expertise anonyme.
- **Des articles « Cahier outils »** destinés à présenter et à analyser des outils, des méthodes ou des pratiques d'aide à l'orientation, qui ne sont pas expertisés anonymement, mais relus et amendés par les responsables de la rubrique.
- **Des « Analyses critiques d'ouvrage »** qui font l'objet d'un examen attentif de la part de la direction scientifique.
- **Des « Thèses à l'affiche »** destinée à présenter une thèse soutenue récemment (dans les 24 mois suivant la soutenance) dans le domaine de l'orientation.

## 1/ SOUMISSION DU MANUSCRIT

- Pour assurer l'anonymat des expertises, toute référence directe ou indirecte aux auteur·rices est à proscrire dans l'intégralité de l'article.
- Les auteur·rices envoient la version électronique de leur article « anonyme » à : [marie-laure.Vitali@lecnam.net](mailto:marie-laure.Vitali@lecnam.net)
- Les manuscrits sont accompagnés d'un formulaire de soumission, téléchargeable sur le site de l'OSP, <http://osp.revues.org/>.
- Les manuscrits soumis à la revue pour publication sont rédigés en français, ou pour les auteur·rices non francophones, en anglais (voir le « Cahier international »). Les titres, les résumés et les mots-clés en anglais correspondent à leurs équivalents français et sont rédigés dans un anglais scientifique de bonne qualité. La revue incite les auteur·rices à utiliser une écriture faisant progresser l'égalité femmes-hommes (mots épiciques, accord en genre des noms, métiers...).
- Après expertise, si l'article est accepté, il sera demandé à l'auteur·rice principal·e de nous retourner un formulaire d'autorisation de diffusion en ligne dûment rempli et signé.

## 2/ PRÉSENTATION DU MANUSCRIT

Les manuscrits sont rédigés en *écriture inclusive*, respectent les « *normes APA 7<sup>ème</sup> édition* » (*Publication Manual of the American Psychological Association, 7<sup>th</sup> ed.*) pour la présentation des articles et des références bibliographiques, et les *Règles typographiques en usage à l'Imprimerie nationale* pour ce qui est des conventions typographiques propres aux documents imprimés en langue française. Le respect des consignes contribue fortement à la lisibilité des articles, nous permet de limiter les corrections, et ainsi de publier les différents numéros de la revue dans les meilleurs délais. Les manuscrits qui ne suivent pas ces normes sont retournés aux auteur·rices sans bénéficier d'une expertise.

### Forme, longueur, et ordre de présentation

- Les articles ne dépassent pas 55 000 signes, caractères et espaces compris, et sont dactylographiés en Times New Roman 12, interligne simple.
- La page de garde du manuscrit comporte le titre complet de l'article, en français et en anglais, le titre courant (55 signes maximum, espaces compris), les résumés (150 mots maximum), et les mots-clés, en français et anglais.
- Les pages suivantes comportent dans l'ordre :
  - Le texte de l'article (avec les notes en bas de page).
  - Les références bibliographiques.
  - Les tableaux, numérotés et placés à la fin de l'article dans l'ordre de leur apparition dans le texte (voir plus loin la présentation des tableaux).
  - Les figures (voir plus loin la présentation des figures).
  - Les annexes (voir plus loin la présentation des annexes).

### Structure du texte

Les titres qui structurent le texte sont clairement hiérarchisés et ce, de manière simple et homogène dans l'ensemble de l'article. Les auteur·rices se limitent à 3 niveaux de titre.

S'il s'agit d'un compte rendu de recherche, l'article a la structure suivante :

- Introduction
- Méthode  
*Participant-es (et non « sujets », « échantillons », etc.)*  
*Matériel (ou « instruments », ou « mesures »)*  
*Procédure*
- Résultats
- Discussion
- Conclusion

### 3/ NORMES

#### Conventions typographiques

- Ne pas mettre de points entre les lettres d'un sigle (Exemple : « CNRS » et non pas « C.N.R.S. »).
- Faire un usage modéré des majuscules.
- Faire un usage modéré des tirets, parenthèses et abréviations.
- Utiliser les guillemets français « » et non pas les guillemets anglo-saxons “ ” (utiliser les guillemets anglo-saxons uniquement pour une citation à l'intérieur d'une première citation).
- Mettre en valeur les concepts, notions ou autres termes spécifiques à l'aide des guillemets français (et non des italiques).
- Introduire les termes en langues étrangères à l'aide des italiques.

#### Présentation des résultats statistiques dans le corps du texte

Lorsque, dans le corps du texte, des statistiques inférentielles sont rapportées (par exemple test *t*, test *F*, test du chi-carré), inclure suffisamment d'informations pour amener les lecteurs et lectrices à comprendre pleinement les analyses conduites. Exemples :

« ... l'effet du sentiment d'efficacité personnelle sur l'indécision vocationnelle est significatif,  $F(2,177) = 5,37$ ,  $p = 0,05$ . »  
« Conformément à notre hypothèse, les individus anxieux ont plus de mal à prendre une décision concernant leur orientation professionnelle ( $M = 8,19$ ,  $ET = 7,12$ ) que ceux peu anxieux ( $M = 5,26$ ,  $ET = 4,25$ ),  $t(60) = 1,99$ ,  $p < 0,05$ . »

#### Citations

Les citations sont présentées entre guillemets (et non en italique). Une citation est toujours accompagnée de sa référence (auteur·rice, date de publication, page). Exemple :

« Lahire (1995) note que "le temps de socialisation est une condition sine qua non de l'acquisition certaine et durable des dispositions, des manières de penser, de sentir et d'agir" (Lahire, 1995, p. 89). »

- Une partie du texte original supprimée est remplacée par [...].
- Les mots ajoutés sont placés entre crochets : [...].

#### Références bibliographiques dans le texte

##### **Une référence à un·e seul·e auteur·rice**

Dans le corps du texte figurent uniquement le nom de famille de l'auteur·rice (pas de prénoms, ni d'initiales) et l'année de publication de l'ouvrage. Exemples :

« Lahire (1995) souligne qu'un capital culturel ne se transmet pas spontanément, mais s'acquiert à travers des relations sociales durables, stables et cohérentes ; une certaine forme d'équilibre familial est importante pour fournir les conditions d'une bonne scolarité. »  
« Le modèle de la transmission sociale (Vygotski, 1934/1985) constitue une référence incontournable en matière de tutorat. »

##### **Une référence à deux auteur·rices**

Sont cités les deux noms et l'année de publication. Exemples :

« Teasdales et Owen (2005) ont étudié les résultats aux tests d'intelligence d'une population de jeunes hommes danois, testés entre 1959 et 2004 et ont observé une augmentation des performances jusqu'en 1990, suivi par un ralentissement puis une diminution. »  
« Selon les auteurs, cette diminution pourrait expliquer en partie le déclin des scores aux tests (Teasdales & Owen, 2008). »

## Une référence à trois auteur·rices et plus

Seul le nom du premier ou de la première auteur·rice est cité suivi de « et al. » et de l'année de publication. Exemple :

« Pierre Humbert et al. (1998) ont également observé ce qu'il se passait lorsqu'un élève, plutôt que de doubler son année, était orienté vers un dispositif pédagogique alternatif [...] »

## Coordonner plusieurs noms d'auteur·rices

Dans le corps du texte et hors parenthèses, utiliser « et » avant le dernier nom.

Dans les parenthèses et dans la liste de références bibliographiques, utiliser l'esperluette « & ». Exemples :

« Une première étude menée par Bourguignon et Herman (2004) a montré la difficulté d'influencer en profondeur la perception de perméabilité du monde du travail, du moins auprès de personnes demandeuses d'emploi. »

« Ce scénario s'inspire de la manipulation développée par Bourguignon et ses collègues (Bourguignon & Herman, 2004 ; Bourguignon, 2005) [...] »

## Plusieurs références citées à l'intérieur d'une même parenthèse

Lorsque sont citées plusieurs références d'un·e même auteur·rice, celles-ci sont rangées par date de publication. Exemple :

« Forte de la connaissance des principaux résultats de recherche sus cités, une vaste recherche a été menée par Carré (1998, 2001). »

Lorsque sont citées plusieurs références de différent·es auteur·rices, celles-ci sont rangées par ordre alphabétique de nom d'auteur·rice et séparées par des points-virgules. Exemple :

« Ce phénomène, que l'on nomme communément l'"effet Flynn", a été confirmé par de nombreuses études de cohorte (Flynn, 2007 ; Grégoire, 2004). »

## Citations secondaires

Lorsque l'on cite un texte de seconde main, il faut indiquer d'abord le nom de l'auteur·rice du document d'origine, l'année de publication, puis mentionner entre parenthèses « cité par » suivi du nom de l'auteur·rice du document secondaire et de son année de publication. Exemple :

« Demol (1995, cité dans Carré, 2001), plus succinct, distingue trois catégories d'adultes [...] »

Dans la liste de références bibliographiques, seul le document secondaire, effectivement lu, sera repris.

## Liste des références bibliographiques

Elle regroupe les références citées dans le texte, classées par ordre alphabétique de nom d'auteur·rice. Toute référence citée dans le texte figure dans la liste de références bibliographiques, et inversement.

Parmi les modifications introduites dans la 7<sup>ème</sup> édition des normes de publication de l'APA, quatre sont à souligner :

1. Pour les ouvrages et les chapitres d'ouvrages, le lieu de l'éditeur (ville et pays) n'apparaît plus ;
2. Pour les articles (papier ou en ligne) qui en possèdent un, l'usage du DOI (Digital Object Identifier) est formaté de la même manière que les URL : <https://doi.org/xxxxx> Autrement dit, l'indication « DOI » n'est plus utilisée ;
3. Pour les documents en ligne, les URL ne sont plus précédées de « Consulté sur », sauf si une date de consultation est nécessaire ;
4. Les noms de familles et les initiales d'un maximum de 20 auteur·rices (au lieu de 7) doivent être fournis.

## Modèles des références bibliographiques les plus courantes

### Ouvrage

Auteur, A. (année). *Titre de l'ouvrage* (N<sup>o</sup> éd.). Editeur. DOI s'il existe et sans point final

American Psychological Association. (2020). *Publication manual of the American Psychological Association: The official guide to APA style (7<sup>e</sup> ed.)*. <https://doi.org/10.1037/0000165-000>

Dans cet exemple, l'auteur et l'éditeur étant les mêmes, on ne met plus l'éditeur.

Auteur, A., Auteur, B., & Auteur, C. (année). *Titre de l'ouvrage* (N<sup>o</sup> éd.). Editeur. DOI s'il existe et sans point final

Guichard, J., & Huteau, M. (2006). *Psychologie de l'orientation (2<sup>e</sup> ed.)*. Dunod.

### Chapitre d'un ouvrage collectif

Auteur, A., Auteur, B., & Auteur, C. (année). Titre du chapitre. In A. Éditeur scientifique, & B. Éditeur scientifique (Eds.), *Titre de l'ouvrage* (N<sup>o</sup> éd., pp. xxx-xxx). Éditeur. DOI s'il existe et sans point final

Heppner, M. J., & Jung, A.-K. (2013). Gender and social class: Powerful predictors of a life journey. In W. B. Walsh, M. L. Savickas, & P. J. Hartung (Eds.), *Handbook of vocational psychology (4<sup>e</sup> ed., pp. 81-102)*. Routledge. <https://doi.org/10.4324/9780203143209>

Article de périodique

Auteur, A., & Auteur, B. (année). Titre de l'article sans guillemets. *Titre du périodique*, n° en italique, xxx-xxx sans pp. DOI sans point final

Marro, C. (2012). Dépendance-indépendance à l'égard du genre. *Recherche et formation*, 69, 65-80. <https://doi.org/10.4000/rechercheformation.1722>

Article de magazine ou de journal en ligne ou page Web

Auteur, A. (année, date si nécessaire). Titre de l'article. *Titre du magazine, ou du journal, ou du site Web*. URL sans point final

Duru-Bellat, M. (2020, 23 janvier). Choix scolaires, une orientation heureuse est-elle possible ? *The Conversation*. <https://theconversation.com/choix-scolaires-une-orientation-heureuse-est-elle-possible-103295>

Document électronique

Auteur, A. (année). *Titre du document*. URL sans point final

Baillargeon, J. (2003). *L'analyse en composantes principales*. <http://www.uqtr.ca/cours/srp-6020/acp/acp.pdf>

Thèse, HDR et mémoire

## •Travail non publié

Auteur, A. (année). *Titre de la thèse, de l'HDR ou du mémoire* [Thèse de doctorat de 3<sup>e</sup> cycle ou Habilitation à diriger des recherches ou Mémoire de Master non publié(e)]. Université ou institution.

Bertin, A. (1982). *Une méthode de dépistage de la dyslexie* [Thèse de doctorat de 3<sup>e</sup> cycle non publiée]. Université Paris 8.

## •Travail publié

Auteur, A. (année). *Titre de la thèse, de l'HDR ou du mémoire* (s'il existe, N° de publication dans la base de données) [Thèse de doctorat de 3<sup>e</sup> cycle ou Habilitation à diriger des recherches ou Mémoire de Master, Université ou institution]. Nom de la base de données. Si elle existe, URL sans point final

Erouart, M. (2020). *Analyses psychosociales des processus d'orientation genrés vers et pendant la formation d'ingénieur-e-s* (tel-03191308) [Thèse de doctorat de 3<sup>e</sup> cycle, Université Lumière Lyon 2]. HAL. <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-03191308>

Communication présentée dans un colloque

Auteur, A. (année, jour(s), mois). *Titre de la communication* [Communication ou Poster]. Titre du colloque, ville, pays.

Bennacer, H. (1998, 5-6 mars). *Applicabilité en France de la psychologie des environnements d'apprentissage : étude du climat social de la classe comme variables dépendantes et indépendantes* [Communication]. Colloque national de conjoncture Apprendre à l'école de la Société française de psychologie, Nantes, France.

**Autres références bibliographiques**Manuscrit en préparation, en cours, ou non publié

Auteur, A. (année). *Titre du manuscrit* [Manuscrit en préparation, ou soumis, ou non publié]. Département, Université. URL si disponible et sans point final

Low, D. (2021). *Merleau-Ponty's Philosophy of the Self* [Unpublished manuscript]. Library Department, University of West Florida. [https://www.douglaslow.net/pdf.js/web/viewer.html?file=../documents/Merleau-Pontys\\_Philosophy\\_of\\_the\\_Self.pdf](https://www.douglaslow.net/pdf.js/web/viewer.html?file=../documents/Merleau-Pontys_Philosophy_of_the_Self.pdf)

Document déposé dans des archives ou des bases institutionnelles

Auteur, A, & Auteur, B. (année). *Titre du document* (Numéro de la publication). Nom des Archives ou de la base de données. URL sans point final

Lallement, M. (2014). *Le travail de nuit des femmes en France dans les deux dernières décennies 2000 : Régulations, discours et enjeux de genre* (halshs-01010269). HAL. <https://hal-cnam.archives-ouvertes.fr/halshs-01010269v1>

Logiciel ou application mobile

Auteur, A, & Auteur, B. (année). *Nom du programme* (N° Version.) [Logiciel ou Application mobile]. Editeur. URL si disponible et sans point final

The jamovi project. (2021). *Jamovi* (Version 1.6.23) [Logiciel]. <https://www.jamovi.org>

Analyse bibliographique, compte rendu de lecture

Auteur, A. (année). Titre de l'analyse si existant. [Analyse bibliographique du livre Titre du livre, de B. Auteur & C. Auteur, Eds.]. Titre du périodique, volume(numéro), xx-xx. DOI sans point final

Gaudron, J.-P. (2022). [Analyse bibliographique du livre La psychologie de l'orientation, de P. Chartier]. *L'orientation scolaire et professionnelle*, 51(3), 655-658. <https://doi.org/10.4000/osp.16735>

## Les tableaux

- Les tableaux sont réalisés avec Word (et non avec le logiciel Excel).
- Ils sont construits uniquement avec des lignes horizontales (pas de quadrillage).
- Ils sont numérotés avec des chiffres arabes dans l'ordre de leur mention dans le texte.
- Ils ont un titre court et clair, en français et en anglais. Le titre en français se place au-dessus du tableau, le titre anglais en-dessous.
- S'il y a une note explicitant le contenu du tableau, la placer sous le tableau.
- Tous les tableaux de l'article sont présentés de la même façon.
- Le tableau ne répète pas le texte, il le complète.

### Présentation des données dans les tableaux

- Les nombres décimaux s'écrivent avec des points.
- Tous les indices statistiques qui ne peuvent dépasser en valeur absolue le nombre 1 (corrélation, alpha de Cronbach, coefficient de régression, R<sup>2</sup>...) sont indiqués avec un point et sans 0 devant le point.
- À l'intérieur d'un même tableau, arrondir tous les nombres à la même décimale.

### Exemples

**Tableau 1**

*Échantillon*

	1991			2002		
	N	M	ET	N	M	ET
<i>Facteur G</i>						
B 53	2203	35.83	7.50	701	35.11	8.57
Groupe de lettres	747	18.27	3.80	588	17.86	3.79
Suite logique	305	19.15	4.20	232	18.47	4.29
<i>Facteur V</i>						
Elimination 1/6	848	44.90	11.35	414	39.69	10.51
Gyprover	983	57.75	11.30	427	53.29	11.17
Extension de classe	463	36.43	9.97	580	34.37	9.88
<i>Facteur N</i>						
Choix solution	1381	14.80	3.92	645	13.25	3.63
Numen 81	581	13.20	4.70	262	9.94	4.32
Calcul des longueurs	416	8.00	2.95	322	6.05	2.64
<i>Facteur S</i>						
Points à organiser	805	28.00	8.00	515	24.79	8.55
Cubes	164	16.40	4.70	171	14.26	5.26
<i>Facteur A</i>						
Code	215	27.50	8.05	308	27.44	8.47
Collationnement	1044	20.70	5.27	589	20.78	5.67

**Table 1**

*Sample*

Tableau extrait de Nicollet et al. (2009, p.356).

**Tableau 1**

*Comparaison démographique pour les trois groupes expérimentaux et pour l'ensemble de l'échantillon*

	Sexe (%)		Âge	
	Hommes	Femmes	M	SD
Groupe 1 : Restitution intégrée (n = 30)	17	83	20.8	2.3
Groupe 2 : Restitution nomothétique (n = 26)	54	46	23.3	4.0
Groupe 3 : Restitution constructiviste (n = 30)	37	63	21.3	2.6
Ensemble de l'échantillon (n = 86)	35	65	21.7	3.2

**Table 1**

*Demographic comparison for the three experimental groups and for the whole sample*

Tableau extrait Bernaud, et al. (2009, p. 339).

**Tableau 3***Intercorrélations entre les mesures de la recherche*

Mesures	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1. Nombre d'occurrences positives (question ouverte)	--											
2. Nombre d'occurrences négatives (question ouverte)	-.48*	--										
3. Évaluation de la séance	.44*	-.52*	--									
4. Évaluation du professionnel	.14	-.40*	.46*	--								
5. Intentions de consultation	.21*	-.15	.31*	.16	--							
6. Sentiment d'efficacité vocationnelle	-.05	-.12	.09	.09	.01	--						
7. Développement vocationnel	.09	-.18	.08	.10	.09	.74*	--					
8. Intérêts PRATIQUE	-.24*	.12	-.13	-.10	.04	.00	.02	--				
9. Intérêts SCIENTIFIQUE	-.23*	.17	-.28*	-.19	-.08	.12	.13	.54*	--			
10. Intérêts INNOVATEUR	-.02	.15	.00	.09	.15	-.30*	-.10	.29*	-.03	--		
11. Intérêts CONCILIATEUR	.27*	-.10	.19	.14	.24 *	-.08	.09	.22*	.05	.47*	--	
12. Intérêts ORGANISATEUR	-.17	.10	-.18	-.09	.12	.12	.06	.41*	.41*	.04	-.03	--

*Note. \*p < .05.***Table 3***Correlations between measures*

Tableau extrait de Bernaud et al. (2009, p. 345).

### Faire référence à un tableau dans le texte de l'article

Pour citer un tableau dans le texte, se référer à son numéro : utiliser l'expression « voir tableau 2 » entre parenthèses ou encore « comme cela est indiqué dans le tableau 2 » (ne pas utiliser « voir tableau ci-dessous » ou « voir tableau p. 34 »).

### Les figures

- Les originaux sont transmis séparément du fichier texte, sous la forme suivante : une version électronique, à résolution de 300 ppp, en noir et blanc ou niveaux de gris, au format .jpeg ou .gif.
- L'auteur-riche s'assure, et le cas échéant justifie, qu'il ou elle a bien procédé à une demande d'autorisation et reçu les droits de reproduction des figures intégrées dans son article.

### Présentation des figures dans le manuscrit

- Les figures sont numérotées avec des chiffres arabes dans l'ordre de leur mention dans le texte.
- Elles ont un titre court et clair, en français et en anglais. Le titre en français se place au-dessus de la figure, le titre anglais en-dessous.
- La légende est placée à l'intérieur de la figure.
- Pour citer une figure dans le texte, se référer à son numéro : utiliser les expressions « voir figure 2 » entre parenthèses ou « comme le montre la figure 3 » et non pas « voir figure ci-dessus » ni « voir figure p. 56 ».

### Annexes

- Les annexes sont placées à la fin de l'article.
- Elles sont identifiées par des lettres capitales, dans l'ordre de leur mention dans le texte.
- Pour citer une annexe dans le corps du texte, utiliser l'expression « voir annexe A » entre parenthèses.